



Le Vérificateur Général vient de publier le rapport de vérification financière de l'Université de Ségou

Bamako le 2 mai 2014-Conformément aux dispositions de la Loi n°2012-009 l'instituant, le Vérificateur Général a effectué une mission de vérification financière portant sur les opérations de recettes et de dépenses effectuées par l'Université de Ségou (US) pendant les exercices 2011, 2012 et le 1^{er} trimestre 2013. A l'issue des travaux de la séance contradictoire ayant permis la prise en compte des observations de l'US, le rapport définitif de ladite vérification a été transmis au Président de la République, au Premier Ministre, au Président de l'Assemblée Nationale ainsi qu'au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et au responsable de l'entité vérifiée.

Conçue comme une réponse au retard accusé dans le maillage territorial en matière universitaire, la création de l'Université de Ségou porte en elle, de par la spécialité de ses facultés, de sa situation territoriale, de son histoire (première Université hors de Bamako) toute l'opportunité politique de la stratégie gouvernementale d'un processus d'accélération de création d'universités ou autres Institutions de formation supérieures et/ou de recherches dans les autres capitales régionales qui en ont tant besoin.

A ce titre, l'Université de Ségou, pendant la période sous revue, a bénéficié de la part de l'Etat d'importantes subventions totalisant environ 3,63 milliards de FCFA, avec un accroissement substantiel des ressources humaines : 101 professeurs en 2012-2013 contre 49 en 2011-2012, pour des effectifs respectifs de 368 et de 600 étudiants.

Cependant, selon Monsieur Amadou Ousmane Touré, Vérificateur Général du Mali, « *Cet effort financier contraste avec les dysfonctionnements importants relevés en termes d'insuffisances et d'irrégularités financières, aussi bien dans le processus de contrôle interne et dans la collecte des recettes, que dans l'exécution des dépenses* ». Les irrégularités financières décelées se chiffrent à 1,73 milliard de FCFA dont 1,72 milliard au titre de la fraude, c'est-à-dire des montants dus mais non perçus en raison notamment d'usage de faux, de détournement, de dépenses sans pièces justificatives, etc ».

Le Vérificateur Général a déploré le fait que « *les graves irrégularités financières constatées soient essentiellement frauduleuses et représentent plus de la moitié de l'ensemble de la subvention accordée par l'Etat à l'Université de Ségou pendant la période sous revue* », avant de souligner que « *ces mauvaises pratiques de gestion, qui s'exercent dans une sphère censée former l'élite malienne, se trouvent à l'origine des principaux goulots dont sont victimes l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en République du Mali. Elles restent d'autant plus inquiétantes qu'elles surviennent à une période où la gestion universitaire demeure au cœur des préoccupations des pouvoirs publics, comme en témoignent les récentes concertations nationales sur l'avenir de l'enseignement supérieur* ».

Pour illustration, l'US a ordonné le paiement de 878,01 millions de FCFA pour des livraisons et des prestations non effectuées. En outre, il a, par contrats simplifiés, effectué d'autres dépenses fictives comme dans le cadre de l'installation et de l'entretien des réseaux téléphonique, informatique et de connexion à internet dont le montant total qui s'élève à 41,93 millions de FCFA a été intégralement payé. La preuve de l'existence ou de l'utilisation des différents matériels objets du contrat n'a pas été fournie à la mission de vérification.



BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Communiqué de Presse

Selon le Vérificateur Général, « un sursaut national gagnerait à tenir compte de ces alertes suffisamment pertinentes dans le sens où il n'est pas rare d'entendre la population active se plaindre du niveau de nos étudiants. Avec un tel gâchis de ressources financières, ils sont condamnés à ne pas recevoir un enseignement de bonne qualité. Il s'agit là d'une perte à deux niveaux. D'une part, l'Etat perd une quantité inestimable de ressources qui auraient pu servir à renforcer d'autres secteurs de développement prioritaires, et d'autre part, l'avenir de la future génération se trouve hypothéqué par de tels comportements irresponsables dans la gestion des deniers publics. Toutefois, à travers les entretiens réalisés pendant les travaux de vérification, il est heureux de constater que, malgré tout, certains professeurs restent en marge de ces différents écarts ».

Le Vérificateur Général tient à remercier les autorités de la République du Mali ainsi que les responsables de l'Université de Bamako et les invite à la mise en œuvre des différentes recommandations formulées afin de contribuer, tous ensemble, au renforcement de la réforme en cours concernant l'enseignement supérieur au Mali. Il a rappelé que les responsables des cas de fraude signalés sont clairement identifiés et feront l'objet de dénonciations, par ses soins, au Procureur de la République en charge du Pôle Economique et Financier de Bamako qui appréciera les suites à donner.

CELLULE COMMUNICATION